



ARDENNE
METROPOLE

LE MAG



Campus universitaire : visite de chantier le 20 mars 2018

ÉDITO

Apprendre à cultiver nos friches

La sagesse paysanne affirme avec raison qu'une terre laissée en jachère pourra, après s'être ainsi reposée, donner des récoltes d'une rare qualité. Je suis intimement persuadé qu'il peut en être de même avec nos friches, que ces dernières soient industrielles, commerciales, ferroviaires, hospitalières ou autre. Ces friches font souvent partie de notre paysage, elles nous sont familières parce qu'elles nous renvoient la plupart du temps à un passé aussi récent que douloureux. Il n'est donc pas question d'effacer tout un pan de notre mémoire collective en les faisant disparaître, mais simplement de nous réapproprier l'espace souvent central qu'elles occupent.

Concrètement, il s'agit d'un travail de longue haleine. Pour le mener à bien, il faudra tenir compte de plusieurs facteurs qui parfois se télescopent : les problèmes liés à la dépollution, le montage financier, la volonté de respecter ces lieux en raison de l'importante charge émotionnelle qu'ils génèrent, mais aussi la nécessité de pouvoir à nouveau cultiver nos friches. Réflexion complexe, durant laquelle le comptable et l'historien, pour ne parler que d'eux, devront s'inventer un langage commun... Mais le résultat, esquissé dans les deux pages qui suivent, justifie amplement les efforts fournis. Ces friches endormies depuis quelques années ou décennies ne demandent qu'à nouveau rendre service. Et ce sera bientôt le cas, à Sedan comme à Nouzonville ou Charleville-Mézières. Nous avons la chance d'avoir hérité d'une terre de mémoire. La réhabilitation de nos friches permettra de tirer parti de cette richesse. Un processus qui passera par le respect envers tous ceux qui ont dans le passé contribué à doter ces lieux de leur noblesse historique.

Boris Ravignon
Président d'Ardenne Métropole
Maire de Charleville-Mézières

Aiglemont
Arreux
Les Ayyvelles
Balaives-et-Butz
Balan
Bazeilles
Belval
Boutancourt
Chalandry-Étaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Élan
Étrépnigny
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Issancourt-et-Rumel
Illy
Lumes
La Moncelle
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion sur Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Poureu-aux-Bois
Poureu-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

ON DÉFRICHE ? CHICHE !

Thomé-Génot et Val-Thomé à Nouzonville, La Macérienne ou le quartier des Forges Saint-Charles à Charleville-Mézières, Renault à Sedan... Autant de friches industrielles que nos collectivités locales, Ardenne Métropole en tête, entendent réhabiliter.

On leur donne le nom de friches. Certains, plus poétiquement, préfèrent les appeler cicatrices, voire stigmates. Mais comme bien souvent, c'est le dictionnaire qui, avec sa précision chirurgicale, les définit le mieux : *terrain occupé autrefois par des bâtiments industriels et leurs annexes, aujourd'hui à l'abandon.*

Le territoire d'Ardenne Métropole, qui plus que d'autres a souffert et souffre encore de la désindustrialisation, en présente de nombreuses. Chacune d'elles raconte un pan de notre histoire commune, forgé par des générations d'ouvriers. Et à l'heure où on échauffe des scénarios susceptibles de leur donner une nouvelle vie, cette composante mémorielle demeure souvent centrale.

THOMÉ-GÉNOT, EMBLÉMATIQUE

Exemple avec celle qui est certainement la plus emblématique, la friche Thomé-Génot : s'est joué à Nouzonville, à l'orée des années 2000, un drame social qui a secoué les Ardennes entières, certainement bien au-delà, provoquant une onde de choc émotionnelle encore clairement perceptible aujourd'hui, d'autant que la justice a bien du mal à s'imposer, même 10 ans après...

En la matière, Ardenne Métropole s'est donc attaquée à un gros morceau, également imposant par sa taille : 7 hectares au total entre l'ancienne

forge Thomé-Génot, abandonnée depuis 2007, et le site Val-Thomé, qui n'a plus connu d'activité depuis 1998. Le tout formant une enclave douloureuse qui coupe le centre de Nouzonville de la Meuse.

« Requalifier ces friches est l'enjeu majeur pour l'avenir de Nouzonville : elles immobilisent aujourd'hui beaucoup trop d'espace en entrée et centre-ville. Elles sont aussi le symbole du déclin industriel du territoire.

Je suis certain que nous pouvons en faire le symbole d'un nouvel élan pour Nouzonville.

L'engagement d'Ardenne Métropole et de tous les partenaires au côté de la Ville de Nouzonville est déterminant. Il n'y a qu'en tirant dans le même sens que nous y arriverons. »

Florian Lecoultré, Maire de Nouzonville,
Délégué Communautaire Ardenne Métropole

Fin janvier, une étude complète a été lancée, mobilisant architectes, urbanistes, paysagistes... Le but, établir un diagnostic du site et proposer plusieurs solutions de réhabilitation visant toutes à se réapproprier cette immense friche. Le calendrier prévoit l'adoption d'un projet pour le mois de juin, une issue attendue avec impatience par tous les acteurs de ce dossier, à commencer par Florian Lecoultré, le maire de Nouzonville (voir encadré ci-dessus).



Les friches Thomé-Génot et Val-Thomé : 7 hectares à reconquérir à Nouzonville



Forges Saint-Charles : projet Terciarys 2 aux abords de la gare de Charleville-Mézières

LA MACÉRIENNE, CENTRALE

Dans la famille "usine désaffectée", Charleville-Mézières peut également jouer sa carte avec la friche de La Macérienne. Située en plein centre de Mézières, elle s'anime une fois l'an, fin août, à l'occasion du Cabaret Vert qui réunit des foules juste à l'extérieur de ses murs. Le reste du temps, les visiteurs peuvent en toute quiétude méditer sur ces locaux vénérables utilisés naguère pour produire des autos Clément-Bayard ou des vélos Clément-Gladiator.

Ou du moins pouvaient, car la reconquête de cette friche a débuté. Elle est composée de plusieurs bâtiments d'une facture architectural exceptionnelle, dont il est prévu qu'ils hébergent à terme l'une des composantes de la future Smac (Scène de musiques actuelles) ainsi que le siège d'Ardenne Métropole. Mais d'ores et déjà, un chantier hors norme concerne une vaste halle de 4.800 m² : son toit reposant sur des poutrelles métalliques, fortement corrodé, est en passe d'être entièrement réhabilité afin d'offrir à l'association Flap, organisatrice du Cabaret vert, un entrepôt à la taille de ses ambitions.

FORGES SAINT-CHARLES, TERTIAIRES

Toujours à Charleville-Mézières, Ardenne Métropole s'intéresse également de très près aux vastes espaces inutilisés situés sur l'arrière de la gare, de l'autre côté des voies, connus comme les Forges Saint-Charles. Il s'agit ici de conforter l'émergence d'un pôle d'activités tertiaires, matérialisé par le bâtiment Terciarys 1, dont les 5.000 m² sont aujourd'hui entièrement occupés. Et pour cela de bâtir le frère jumeau de Terciarys, lui aussi totalement dédié à l'économie de services.

Pour ce faire, il s'agit d'organiser avec précision un jeu de chaises musicales. Le creusement d'un tunnel passant sous les voies, accessible depuis la gare, doit donner le coup d'envoi : sa mise en service permettra en effet de transférer le parking Effia, actuellement situé sur la gauche de la gare lorsqu'on regarde sa façade, à l'arrière des voies. L'espace ainsi libéré doit abriter, outre Terciarys 2, une résidence pour seniors, idéalement placée puisque située en plein centre-ville. Cerise sur le gâteau, l'opération doit également servir à enfin doter la gare carolomacérienne d'un arrêt minute pratique et fonctionnel.

Dernier exemple, la friche Renault, à Sedan, avenue de Verdun. Ce terrain de 3.000 m², situé en plein centre ville, a été racheté il y a quelques mois par la ville de Sedan dans le but d'accueillir à terme un musée historique. Ce projet porté lui aussi par Ardenne Métropole ne sera pas concrètement lancé avant 2020 ou 2021.



Située au cœur de Mézières, la friche de la Macérienne est vouée à terme à accueillir le siège d'Ardenne Métropole

ÉQUIPEMENTS LUDIQUES

 Le Centre Aquatique Bernard Albin à Charleville-Mézières sera fermé pour vidange du 9 au 20 avril 2018 inclus.

Horaires "vacances scolaires" applicables du lundi 23 avril au dimanche 6 mai 2018 inclus au Centre Aquatique Bernard Albin à Charleville-Mézières, à la Patinoire Elena Issatchenko à Charleville-Mézières et au Centre Aquatique de Sedan. Ces équipements seront fermés le mardi 1^{er} mai (férié).



La piscine de la Ronde Couture à Charleville-Mézières sera fermée pendant les vacances et les jours fériés.

La Patinoire Elena Issatchenko à Charleville-Mézières sera fermée aux usagers (accès libre pour les spectateurs) samedi 14 et dimanche 15 avril (championnat de France de patinage artistique) et dimanche 29 avril (tournoi de hockey sur glace).

Patinoire Elena Issatchenko à Charleville-Mézières : fermeture estivale à partir du 7 mai.

Retrouvez l'actualité des équipements sur www.ardenne-metropole.fr

COMPOST GRATUIT

Valodea organise, en collaboration avec Ardenne Métropole, la 12^e édition de l'opération "Retour du compost en déchèterie". Du 20 mars au 15 avril 2018, venez chercher gratuitement du compost* dans les déchèteries participantes : Aiglemont, Flize, Gespunsart, Glaire, Montcy-Notre-Dame Le Waridon, Pouru-Saint-Rémy, Vrigne-aux-Bois.

Horaires d'ouverture des déchèteries : www.ardenne-metropole.fr

* dans la limite des stocks disponibles.



COLLECTE DES DÉCHETS VERTS 2018

Pour la 4^e année consécutive, Ardenne Métropole propose du 3 avril au 2 novembre 2018 inclus, le ramassage des déchets verts auprès des personnes âgées d'au moins 75 ans ou handicapées, titulaires d'une carte d'invalidité. 2062 personnes ont bénéficié de la collecte en 2017.

Vos déchets verts étaient ramassés en 2017 : les inscriptions sont automatiquement reportées d'une année sur l'autre. Vous n'avez aucune démarche à effectuer. Première inscription : vous avez jusqu'au vendredi 27 avril 2018 pour vous inscrire. Après cette date, les inscriptions seront prises en compte pour la session 2019.



Renseignements : 0800 29 83 55 ou dv@ardenne-metropole.fr

LE CHANTIER DU CAMPUS RESPECTE LES DÉLAIS

Si c'est traditionnellement à la fin de la foire qu'on compte les bœufs, en matière de travaux publics c'est au sortir de l'hiver que l'on peut constater si tel ou tel chantier se déroule en respectant le calendrier. Ou pas... On a récemment eu la confirmation du fait que le chantier du campus universitaire faisait partie de la première catégorie : malgré un hiver long, fortement humide, marqué par 7 semaines d'intempéries... et encore quelques flocons le jour du printemps, les délais sont respectés et les volumes intérieurs des trois nouveaux bâtiments commencent à apparaître. L'ouverture est plus que jamais programmée pour la rentrée 2019.

